



société
HIPPIQUE
FRANÇAISE



Note financière 2024

CCE - Finales Nationales

Mise à jour le 5 août 2024

Société Hippique Française
261 rue de Paris
93100 Montreuil
www.shf.eu

Secrétariat technique
01.53.59.31.31
contact@shf.eu



1 Table des matières

2	GENERALITES.....	2
2.1.	Champ d'application de la présente note et généralités.....	2
2.2.	Adhésion	2
2.3.	Races Affiliées	2
2.4.	Droit d'entrée sur le circuit Cycle Classique	2
2.5.	Déclaration des chevaux	2
2.6.	Forfait, rattrapage et changement d'épreuves ou de cheval / poney.....	2
2.6.1.	Forfait.....	2
2.6.2.	Rattrapage d'engagement, changement d'épreuve.....	3
2.6.3.	Rattrapage d'engagement	3
2.6.4.	Changement d'épreuve.....	3
2.6.5.	Changement de cavalier, de cheval ou poney	3
3	CONCOURS COMPLET Chevaux et Poneys.....	4
3.1.	Engagements.....	4
3.2.	Dotations.....	4
3.2.1.	Epreuves.....	4
3.2.2.	Championnats	6

2 GENERALITES

2.1. Champ d'application de la présente note et généralités

La présente note comporte l'ensemble des éléments financiers des épreuves d'élevage applicables pour l'année 2024. Ces éléments financiers ne sont que des compléments ou rectificatifs du Règlement des Epreuves d'Elevage publié sur le site www.shf.eu.

Tous les montants de la présente note financière sont Toutes Taxes Comprises (TTC).

2.2. Adhésion

Conformément à l'article 4.3 du règlement général des épreuves des jeunes chevaux et poneys, les cavaliers participant aux épreuves Cycle Classique Jeunes Chevaux CSO, CCE, dressage (Qualification, CIR et Finales Nationales) devront être adhérents de la Société Hippique Française.

Le montant de l'adhésion est de 50 € pour une année civile. Celle-ci se règle en ligne sur le site www.shf.eu

2.3. Races Affiliées

Les races énumérées ci-après sont affiliées à la SHF :

Pour les races de Chevaux :

Arabe et Demi-Sang Arabe, Anglo-Arabe, Cheval de dressage français et Selle-Français

Pour les races de Poneys :

Connemara, Criollo, Dartmoor, Fjord, Haflinger, Highland, Irish-Cob, Islandais, New Forest, Poney Français de Selle, Shetland et Welsh.

2.4. Droit d'entrée sur le circuit Cycle Classique

Selon l'article 3.1.1.2 du règlement général des épreuves des jeunes chevaux et poneys, tout équidé participant au circuit Cycle Classique de race non affiliée à la SHF et n'ayant pas délégué le contrôle des performances à la SHF devra s'acquitter d'un droit d'entrée annuel sur FFE COMPET.

Le montant annuel est fixé ainsi :

- Chevaux courant dans les disciplines du CSO et/ou Concours Complet : 120 €
- Chevaux courant dans la discipline du dressage : 40 €

2.5. Déclaration des chevaux

Pour permettre son engagement en épreuves d'élevage, un jeune cheval/poney doit au préalable être inscrit sur la liste SHF sur www.shf.eu. Pour cela, il devra être déclaré sur le compte SHF de son propriétaire, identique au propriétaire SIRE.

Si le propriétaire déclaré ne correspond pas au propriétaire officiel SIRE, le déclarant devra s'acquitter d'une pénalité de 60€ pour que le cheval/poney puisse participer au circuit.

2.6. Forfait, rattrapage et changement d'épreuves ou de cheval / poney

2.6.1. Forfait

Les conditions de validité d'un forfait sont celles énumérées au Règlement général des compétitions de la SHF (art. 2.3.2.3).

2.6.2. Rattrapage d'engagement, changement d'épreuve

Les conditions d'un rattrapage sont définies à l'article 2.3.2.2 du Règlement général des épreuves jeunes chevaux et poneys.

2.6.3. Rattrapage d'engagement

Les délais de rattrapage sont généralement de 24h. Il convient de se reporter aux informations publiées dans les avants-programmes des Finales Nationales.

Le montant de la pénalité pour le rattrapage d'un engagement est le montant de l'engagement limité à la somme de 100 €. Lors d'un rattrapage d'engagement, le montant de l'engagement et la pénalité sont prélevés séparément.

2.6.4. Changement d'épreuve

Les changements d'épreuve ne sont pas autorisés.

2.6.5. Changement de cavalier, de cheval ou poney

2.6.5.1. Changement de cavalier

Les changements de cavalier sont autorisés sur les Finales Nationales. Les changements de cavalier doivent être déclarés avant le début de la première épreuve d'un championnat, en CSO, Hunter, Dressage et Endurance ou du premier test, en CCE et Attelage. Les concurrents concernés doivent présenter au jury, au plus tard une demi-heure avant le début de l'épreuve, leur licence compétition ou, à défaut, une copie d'écran internet montrant la catégorie de compétition de leur licence, le livret d'identification de leur cheval/poney, et un numéro de compte engageur. Sur une Finale nationale de sauts d'obstacles ou de dressage, le Président du jury est habilité à autoriser le changement de monte entre la 1ère et la 2ème épreuve et/ou la 3ème épreuve en cas de force majeure.

2.6.5.2. Changement de cheval ou poney

Les changements de monture sont interdits sur les finales nationales.

3 CONCOURS COMPLET Chevaux et Poneys

3.1. Engagements

Finale Cycle Classique En €		Finale Formation En €	
4 ans	110	Formation 3	107
5 ans	150		
6 ans CCI (box inclus)	385		

Finale Cycle Libre En €		Finale Poneys En €	
Cycle Libre 1ère année	85	4 ans	70
Cycle Libre 2ème année	93	5 ans	75
Cycle Libre 3ème année	107	6 ans	80

3.2. Dotations

3.2.1. Epreuves

3.2.1.1. Cycle Classique Chevaux

Une enveloppe est affectée pour chaque catégorie de finale :

	En €
4 ans	3 200
5 ans	4 400
6 ans	11 600

La répartition est faite suivant la grille de répartition ci-dessous. Au-delà de 24 partants, des « prix créés » d'un montant de 4% de la dotation globale sont distribués.

1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	Prix créés
25%	19%	15%	12%	10%	8%	6%	5%	4%

Pour les chevaux des races affiliés la dotation distribuée est majorée de 20%.

Exemple : la dotation calculée pour le cheval de 4 ans classé 1^{er} est de 800 € (3 200€ *25%). Si le cheval est de race affiliée la dotation sera de 960 € (800 € + (800*20%)).

3.2.1.2. Formation 3

Une enveloppe est affectée la finale :

Formation 3	En €
	3 200

La répartition est faite suivant la grille de répartition ci-dessous. Au-delà de 24 partants, des « prix créés » d'un montant de 4% de la dotation globale sont distribués.

1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	Prix créés
25%	19%	15%	12%	10%	8%	6%	5%	4%

3.2.1.3. Cycle Libre

Une enveloppe est affectée pour chaque catégorie de finale :

	En €
1ère année - 4 ans	3 200
1ère année - 5 ans	2 200
2ème année - 5 ans	4 000
2ème année - 6 ans	3 000
3ème année	5 000

La répartition est faite suivant la grille de répartition ci-dessous. Au-delà de 24 partants, des « prix créés » d'un montant de 4% de la dotation globale sont distribués.

1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	Prix créés
25%	19%	15%	12%	10%	8%	6%	5%	4%

3.2.1.4. 3.1.4. Poneys

Une enveloppe est affectée pour chaque catégorie de finale :

	En €
4 ans	1 200
5 ans	1 400
6 ans	1 600

La répartition est faite suivant la grille de répartition ci-dessous. Au-delà de 24 partants, des « prix créés » d'un montant de 4% de la dotation globale sont distribués.

1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	Prix créés
25%	19%	15%	12%	10%	8%	6%	5%	4%

3.2.2. Championnats

3.2.2.1. Cycle Classique Chevaux

Les Championnats et les dotations sont réservés aux chevaux des races affiliées.

Une prime est attribuée aux chevaux classés ELITE, EXCELLENT, TRES BON suivant le barème suivant :

Prime cheval en €	Elite	Excellent	Très Bon
4 ans	1 000	500	250
5 ans	1 500	750	375
6 ans	2 000	1 000	500

3.2.2.2. Poneys

Une prime est attribuée aux chevaux classés ELITE, EXCELLENT, TRES BON suivant le barème suivant :

Prime cheval en €	Elite	Excellent	Très Bon
4 ans	200	100	50
5 ans	240	120	60
6 ans	300	150	75